

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 23 (1977)

Heft: 5

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

affaires fédérales

Le « don de la Fête nationale » a recueilli près de 5 millions de Fr.

Récemment a eu lieu au Palais des Congrès à Lugano la 67^e assemblée générale ordinaire du Don suisse de la Fête nationale. Cette réunion a été placée sous la présidence de M. Adolf Ehrsam, président central. Les comptes 1976 ont présenté un bénéfice net de fr. 4 846 103. Il s'agit là d'un nouveau record. Cette somme provient de la vente de timbres « Pro-Patria » et « d'insignes ». Après déduction des réserves statutaires et de plusieurs versements à buts sociaux, 3,8 millions ont été versés, conformément à l'accord passé avec les PTT, à la Fédération suisse des auberges de jeunesse et aux œuvres de protection des sites et du patrimoine architectural.

Selon M. Kurt Roderer, secrétaire général, le don de la Fête nationale doit, en raison des mesures d'économie de la Confédération, s'occuper davantage du domaine culturel. Une part importante de cette aide reviendra une fois de plus, à la Société suisse des sciences humaines, en tant qu'organisation faîtière. Un autre don ira au musée suisse de plein air du Ballenberg au dessus de Brienz qui présente des maisons paysannes typiques. D'autres bénéficiaires seront la Fédération suisse pour l'éducation des adultes, la société du jeu de Tell

à Altdorf et l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse. Le don de la Fête nationale favorisera finalement le projet d'un centre suisse de rencontre et de formation permanente pour les instituteurs.

La série des timbres « Pro Patria » 1977 a de nouveau pour thème les châteaux suisses. Cette année ceux d'Aigle, Pratteln (bl), Sargans (sg) et Hallwil (ag) seront à l'honneur. Le jour d'émission sera le 26 mai 1977. L'insigne du premier août 1977 représente une peinture rustique.

L'assemblée générale a encore approuvé la proposition du comité central de consacrer le Don de la fête nationale 1978 aux Suisses de l'étranger. (ats)

La Suisse et le programme « Spacelab »

M. Claude Nicollier, physicien vaudois et pilote participant actuellement en Allemagne à des tests dans le cadre de la mission « Spacelab », et celui dont les chances d'être le premier suisse à participer à un vol spatial sont réelles.

M. Nicollier a réalisé, en compagnie de 4 autres candidats, de nombreuses expériences scientifiques et médicales respectant les conditions d'un vol spatial. Les 4 experts devront effectuer d'autres tests au mois de mai, à la suite desquels sera

désigné l'homme qui prendra place à bord du vaisseau spatial lors de la première expédition en 1980. Le choix se portera sur l'un des 4 experts qui sont, mis à part le Suisse Nicollier, un Anglais et 2 Allemands.

On assistera lors de la première mission « Spacelab » aux premières expériences biochimiques réalisées dans l'espace. La seule expérience suisse concerne l'effet de l'appesanteur sur la division cellulaire des lymphocytes. Les lymphocytes sont responsables du phénomène de rejet des corps étrangers dans le sang ou les tissus. Lorsque des bactéries, des virus ou des agents chimiques parviennent dans le sang, des réactions spécifiques sont déclenchées que l'on nomme aussi immunisation.

Le but de l'expérience consiste à observer les changements se produisant dans les cellules responsables de l'immunisation durant les longs vols spatiaux. (ats)

Pays-Bas : un Suisse lauréat du prix Erasme 77

La Fondation néerlandaise « Praemium Erasmanum » vient d'attribuer son prix « Erasme 1977 » à l'historien suisse Werner Kaegi, de Zurich. Le prix, d'un montant de 100 000 florins (un peu plus de 100 000 francs suisses) sera remis le 27 septembre à la Haye par le prince Bernhard, régent de la Fondation.

La Fondation a voulu honorer l'historien « universel », sur le plan de la culture, « et ses études approfondies sur la Renaissance et l'Humanisme ».

Le professeur Kaegi est né en 1901 à Oetwil, près de Zurich. La moitié du prix est réservée, d'un commun accord du lauréat et du Conseil de la Fondation

**ORFEVRERIE
WISKEMANN**

LISTES DE MARIAGE

articles cadeaux

Conditions spéciales pour nos abonnés

13, rue Lafayette
75009 Paris 874-70-91

1996-1997
1997-1998

Huiles

et Graisses

"MOTUL"

Automobiles et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

Tél. : 352-29-29

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS MONA

39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux

Tél. : 776-13-37

LA PRECISION DANS LE DECOLLETAGE

S.A. au capital de 245 000 F

Directeur : E. BIERI

6, rue Orfila - 75020 PARIS

Tél. : MEN. 52-07

Pièces détachées sur tours automatiques pour aviation - auto - marine - chemins de fer - horlogerie - optique - radio - électronique...

à un but culturel, dans la mesure où il profite aussi à la jeunesse. (ats/dpa)

Les non-fumeurs se groupent en association : la première foire suisse des non-fumeurs

Parce qu'ils entendent aider les non-fumeurs à faire valoir leur droit à respirer de l'air non pollué par la fumée, dans tous les lieux où ils doivent séjourner pour accomplir leurs devoirs professionnels et civiques, ainsi que dans les bâtiments, restaurants et transports publics, les non-fumeurs se sont groupés en une association. La constitution de cette dernière a eu lieu à l'occasion de la première foire suisse des non-fumeurs.

Le programme d'action des non-fumeurs prévoit le maintien et l'extension des zones dans lesquelles chacun se sent à l'aise sans fumer et des campagnes de propagande en faveur de l'abstinence du tabac, chez les jeunes en particulier. L'association suisse des non-fumeurs (Asn), précise le programme d'action, ne combat pas les fumeurs. Elle entend seulement défendre les droits des non-fumeurs.

La première foire de l'Asn avait pour but de présenter divers moyens d'échapper au tabac, en dévoilant les conséquences de son usage (bronchite chronique, cancer des voies respiratoires, etc.). La section bernoise de l'Asn avait délégué certains de ses membres pour conseiller les personnes souhaitant cesser de fumer et diverses associations suisses, telles que la ligue contre le cancer, l'association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires ainsi que la ligue vie et santé, se tenaient à la disposition d'un public nombreux.

« A la découverte d'une ville suisse par le train »

L'arrangement forfaitaire des CFF « A la découverte d'une ville suisse par le train », qui permet de visiter nos grandes cités, est de nouveau en vente depuis le 4 mars 1977. L'offre a été sensiblement élargie. Au choix les villes suivantes peuvent être visitées en fin de semaine et cela jusqu'à la fin février 1978 : Bâle, Berne, Coire, Fribourg, Genève, Interlaken, Lausanne, Lugano, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse et Zurich. Les prestations ci-après sont comprises dans le forfait :

- Voyage en train 2^e ou 1^{re} classe du lieu de domicile à destination de la ville choisie,
 - Logement et petit déjeuner dans un hôtel de la classe standard (sans bain/douche) ou de la classe confort (avec bain/douche) selon désir pour une, deux ou trois nuits (du vendredi au lundi),
 - Un carnet de bons avec de nombreuses facilités dans la ville choisie et comprenant, entre autres, une riche documentation, une carte de libre circulation sur les transports publics de la ville, entrée libre pour certains musées, apéritif de bienvenue, cadeau-souvenir.

Selon la catégorie de l'hôtel, les mêmes prix de base sont valables pour les 12 villes. Des réductions sont accordées aux titulaires d'abonnements pour demi-billets et aux enfants jusqu'à 16 ans. Les arrangements peuvent être commandés dans les gares et les stations des CFF et de quelques chemins de fer privés ainsi qu'auprès des agences de voyages au plus tard le jeudi avant le départ à 10.00 h. Les groupes de plus de 10 personnes s'annoncent au moins une semaine à l'avance.

« Les plus beaux livres suisses 1976 : catalogue et exposition

Le catalogue du concours des « plus beaux livres suisses de 1976 » sera publié vers la fin de l'été et pourra être obtenu gratuitement auprès du secrétariat du concours, indique ce dernier dans un communiqué. Les livres primés seront présentés dans le cadre d'une exposition itinérante qui se tiendra tout au long de l'année dans les villes de Lucerne, Bâle, Zurich et Baden.

Le 11 février dernier, la commission fédérale dépendant de la section culturelle du Département fédéral de l'Intérieur avait décerné à Sion les prix destinés à récompenser les réalisateurs d'ouvrages entièrement fabriqués en Suisse, présentant des valeurs réelles sur le plan artisanal de l'impression, la reliure, la typographie.

Le jury avait primé 36 ouvrages, dont 27 de Suisse alémanique, 8 de Suisse romande, et du Tessin. (ats)

Publication d'une brochure sur l'administration fédérale

La troisième édition de « l'administration fédérale, ses tâches et son activité », publiée par la Chancellerie fédérale, est sortie de presse. Il s'agit d'une suite à la série de publications consacrées depuis 1973 au travail de l'administration fédérale. Cette nouvelle édition se rapporte aux années 1975 et 1976 et se fonde sur des textes et documents mis à disposition par les départements. Elle vise avant tout à mettre en évidence les aspects financiers et économiques du budget fédéral. Cette brochure, qui compte pas moins de 48 pages, passe également en revue l'activité des sept départements fédéraux ainsi que celle de la Chancellerie fédérale. (ats)

Pro Infirmis : un million de handicapés en Suisse

Selon une estimation de Pro Infirmis, il y aurait en Suisse un million de handicapés, dont 500 000 handicapés physiques ou malades chroniques, 200 000 durs d'ouïe, 180 000 handicapés mentaux et 100 000 enfants handicapés sociaux et inadaptés.

Cette estimation n'a toutefois pas été établie selon la définition du handicapé de l'assurance invalidité. « En effet, l'AI est très restrictive et ne reconnaît une personne pour handicapée qu'à partir d'un degré d'infirmié relativement élevé », indique un communiqué de Pro Infirmis.

En Suisse, Pro Infirmis met à la disposition des handicapés et de leurs familles 30 services sociaux disséminés dans tout le pays. Son action, soutenue par 200 collaborateurs qui se tiennent gratuitement à la disposition des handicapés, s'étend à l'assistance financière et morale. (ats)

Une distinction pour l'écrivain suisse Friedrich Duerrenmatt

A l'occasion de la semaine de la fraternité, l'écrivain suisse Friedrich Duerrenmatt s'est vu attribuer la médaille Buber-Rosenzweig par le comité de coordination des sociétés pour la coopération judeo-chrétienne. Dans son allocution de circonstance, l'écrivain a émis la pensée que l'avènement d'un nouvel âge philosophique est souhaitable. Après la deuxième guerre mondiale, ni les vainqueurs, ni les vaincus n'ont utilisé la chance d'un renouveau. « La dramaturgie de l'histoire mondiale » ne s'est pas modifiée : le nombre de ses sacrifiés a même augmenté. Il est temps, estime l'écrivain, que les différents systèmes politiques abandonnent leurs prétentions à la vérité et à la justice, et qu'ils s'adonnent intensivement à la recherche réelle de ces deux biens immatériels. Aujourd'hui, plane la menace d'un tonnerre théâtral qui est susceptible d'anéantir l'humanité.

« Les hommes ont le devoir de rendre les institutions plus justes et meilleures, de façon que chacun puisse avoir confiance en elles. Si les systèmes rigides sont mis en cause, alors, par exemple, l'existence d'un état israélite assuré devient pensable », a poursuivi l'écrivain.

La médaille Buber-Rosenzweig commémore la mémoire de M. Martin Buber, décédé en 1965, et qui fut l'un des promoteurs du sionisme en Allemagne, de même que la mémoire de M. Franz Rosenzweig, décédé en 1929, et qui fut lui l'un des interprètes les plus significatifs du judaïsme durant la première moitié du siècle.

M. Duerrenmatt s'est vu décerner cette médaille en honneur à sa solidarité avec l'état hébreu et son engagement dans

GRAND STOCK
de
PETITS ROULEMENTS
RADIAUX

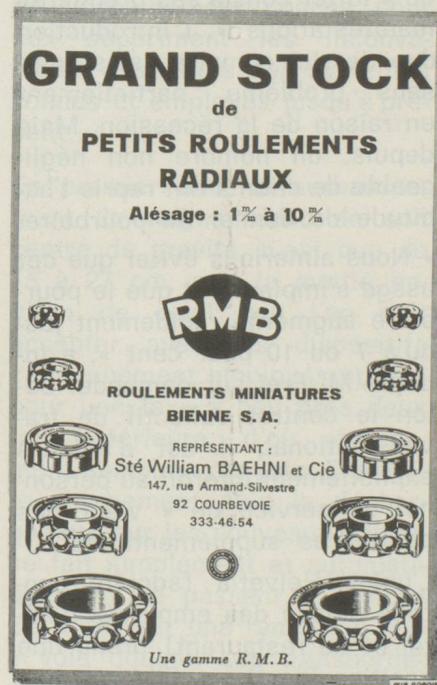
Alésage : 1^{mm} à 10^{mm}

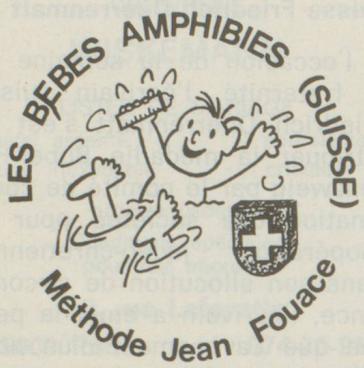
RMB

ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S.A.

REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333-46-54

Une gamme R.M.B.





A L'HOTEL DU PARC DE VILLARS SUR OLLON

VAUD

●
LES COURS DE NATATION
« LES BÉBÉS AMPHIBIES »
 VOUS DONNE POUR
 VOTRE ENFANT DE
 4 MOIS A 4 ANS
 LA SECURITE AU BORD
 DE L'EAU ET DANS L'EAU
 CECI EN UNE SEMAINE
 DE SEJOUR.

●
 En Francs Français
 Dès 1300 F.
 Bébé et maman en 1/2 pension

●
 Renseignements complé-
 mentaires
 Téléphone : 025-3-24-34

●
Et en France lisez
 « Pourquoi nager avant de
 marcher... et après »
 Editions DELTA. Diffusé par
 CHIRON Ed. Paris.

le conflit du Proche-Orient ainsi que pour ses travaux en faveur d'un futur paisible. (ats/dpa)

Industrie hôtelière : pour ou contre le pourboire supplémentaire ?

Le principe du « service compris » dans l'industrie hôtelière a presque trois ans d'âge. Des clients généreux donnent toutefois un pourboire supplémentaire au personnel qui les a servis ou arrondissent l'addition, et cela dans une proportion de plus en plus importante. Les associations du secteur hôtelier mettent en garde contre une généralisation de cette pratique, qui pourrait, une fois passée dans l'usage, avoir des conséquences sur les dispositions du contrat collectif de travail.

« Certains clients donnent un pourboire supplémentaire avant tout dans le cas de petite consommation », constate le directeur de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, M. Xavier Frei. Cette pratique n'a pas pris des dimensions inquiétantes, mais il s'agit de « lutter contre ses premières manifestations ». L'introduction du « service compris » s'est faite sans problème, partiellement en raison de la récession. Mais depuis, un nombre non négligeable de clients ont repris l'habitude de donner un pourboire.

« Nous aimerais éviter que cet usage s'implante et que le pourboire augmente rapidement jusqu'à 7 ou 10 pour cent », a indiqué M. Frei sur demande. Selon le contrat collectif de travail national, il est d'ailleurs explicitement interdit au personnel de service de « viser des pourboires supplémentaires ».

L'union Helvetia (société centrale suisse des employés d'hôtel et de restaurant) prend une position identique. Elle autorise

cependant les pourboires supplémentaires lorsqu'ils répondent à une prestation particulière du personnel. « Nous avons lutté pendant douze années en faveur du « service compris », afin que les employés obtiennent un salaire équitable de leur employeur », a souligné le président de l'Union, M. Bruno Berner. « Si les pourboires s'implantent une nouvelle fois, de nombreux employeurs tenteront de limiter les salaires versés au personnel. »

Tradition « vieille comme le monde »

Le directeur de l'Office de contrôle du contrat collectif national, M. Ernst Hess, est d'un tout autre avis : « Si le client satisfait désire donner un supplément à la serveuse ou au garçon, c'est son affaire. Cela ne regarde personne. » (ats)

Ces « overtips » sont le plus souvent prodigues dans des restaurants. On n'a aucun droit d'enlever ce pourboire à l'employé. De toute façon : « cette tradition est vieille comme le monde. Notre génération ne parviendra pas à la supprimer ».

Le chef de presse de la plus importante chaîne de restaurants soutient la même thèse : « de nombreux clients souhaitent honorer un service aimable d'un overtip ». La pratique du pourboire avait notablement régressé immédiatement après l'introduction du « service compris », mais elle est redevenue régulière de nos jours. « Notre personnel peut ainsi améliorer son salaire dans une proportion allant jusqu'à 3 ou 4 pour cent du chiffre d'affaires quotidien.

Nous ne croyons toutefois pas que cela puisse mener à une « introduction à froid » de l'ancien pourboire usuel ». (ats)

Exposition sur la cavalerie suisse

Une exposition sur la cavalerie suisse du XVII^e au XX^e siècle, organisée par le musée militaire vaudois, en collaboration avec le musée national, a été ouverte au Château de Morges, où elle sera visible jusqu'au 30 septembre 1977.

La cavalerie suisse est entrée au musée au moment de son abolition, en 1972, et c'est la raison première de cette rétrospective, qui rend hommage à la troupe d'élite que formaient les dragons.

Le noyau de l'exposition a été fourni par le musée national, mais le musée militaire vaudois en a doublé l'importance. Un spectacle audio-visuel retrace l'histoire de la cavalerie, avec quelques grandes dates : 1760 (armée bernoise), 1815 (congrès de Vienne), 1844 (réorganisation de la cavalerie par le général Dufour), la guerre du Sonderbund avec ses deux milles dragons, 1914 (apogée de la cavalerie avec son chef d'arme, le général Wille), enfin la motorisation, la mécanisation, le recul de la cavalerie dès la dernière mobilisation et enfin sa suppression, qui ne signifie d'ailleurs pas la disparition du cheval et du cavalier.

L'exposition présente, à travers les âges, les dragons et guides avec leur équipement (coiffures, uniformes, armes), les chevaux et leur harnachement, avec des mannequins équipés, des selles, de riches collections de képis, de fers à cheval et d'insignes de cavalerie. (ats)

Wagons internationaux sur les réseaux à voie étroite

A la demande de la compagnie de chemin de fer Yverdon - Sainte-Croix, les ateliers de

constructions mécaniques de Vevey viennent de mettre sur le marché des bogies transporteurs de conception nouvelle. Ils ont été fabriqués sur le modèle d'un bogie avec traversées porteuses surbaissées. Conçu par un industriel yverdonnois, opérationnel depuis début 1974 mais soumis à des contraintes que la compagnie voulait éliminer, notamment pour des raisons de sécurité, et c'est avant tout grâce à cette collaboration entre Yverdon et Vevey que les organes de surveillance fédéraux ont décidé de maintenir une exploitation ferroviaire entre Yverdon et Sainte-Croix, menacée puisque figurant, début 1974, sur la liste des entreprises vaudoises de transport public condamnées par Berne.

Les nouveaux engins permettent, à raison d'un par essieu la prise en charge de tous les wagons en service sur les voies à écartement international entrant dans le gabarit de passage des réseaux à voie étroite. Les bogies transporteurs et la station automatique de chargement et de déchargement conçue pour eux suppriment les inconvénients essentiels des systèmes connus et employés jusqu'à présent.

En premier lieu, le surhaussement du wagon, donc de son centre de gravité, n'est que de 15 à 27 cm, soit la moitié environ de celui que l'on doit accepter avec les dispositifs communément employés et ceci pour une taxe à peu près deux fois inférieure, d'où abaissement sensible des prix. Ensuite, le chargement puis le déchargement sur les nouveaux bogies se fait simplement et automatiquement en passant à environ 2,5 km/h sur une rampe ad hoc à voie double. Les transbordements longs, ardus, parfois



Raccords
Robinetterie
en fonte malléable

Raccords
Robinetterie
en matière plastique

Machines à fileter
et à tronçonner

Machines à grenailler

Raccords à bague
de serrage
SERTO

Programmes en plastique
cuivre, acier et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines
ROMAY

Georges Fischer

s.a.

14, rue Froment-75011 PARIS

Tél. 355.39.93

Télex: 230922 Fischer Paris

dangereux, sont ainsi supprimés à peu de frais.

De ce fait, les obstacles rencontrés par certaines sociétés industrielles et commerciales désirant décentraliser leur activité dans une région desservie par un réseau à voie étroite sont levés. Pour l'Yverdon - Sainte-Croix, il s'agissait surtout de cinq tunnels totalisant 460 m et dont le profil ne permet pas d'acheminer des wagons couverts chargés sur le truck classique. C'était là l'obstacle majeur au maintien de l'exploitation. L'entrée en service des nouveaux bogies - dix paires sont commandées - n'est cependant qu'un des aspects de la rénovation technique en cours sur cette ligne essentielle à l'économie de la région desservie, les autres étant la mise en place d'un dispositif de sécurité et d'une installation de radiophonie, la construction de quais de chargement, enfin l'acquisition de nouvelles automotrices. (ats)

Le centre européen de Harvard définitivement installé en Suisse

Après des sessions organisées provisoirement à la Tour-de-Peilz et à Lausanne depuis 1973, la filiale européenne de la fameuse université américaine Harvard (Harvard business school), de Boston, a établi définitivement son siège dans un hôtel du Mont-Pélerin, au-dessus de Vevey, où elle a investi une douzaine de millions de francs. C'est là que s'est ouvert, le lundi 7 mars, la 8^e session semestrielle du « Harvard senior managers program », réunissant quarante-cinq cadres supérieurs de seize pays, dont le Japon, l'Australie, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, ainsi que la plupart des pays européens. Ces participants, tous à un niveau de responsabilité élevé et experts dans les opérations in-

ternationales de leurs sociétés, ont été guidés par les membres de la faculté de la Harvard Business School résidant en Europe et se sont concentrés pendant huit semaines sur la meilleure façon de comprendre et résoudre la gamme des problèmes en continue évolution qu'un dirigeant doit et devra affronter.

Le principal moyen d'enseignement est la « méthode du cas », c'est-à-dire l'analyse d'un problème avec la participation active des « élèves ». Cette technique a été développée et utilisée tout au long de son histoire par la Harvard Business School. Un groupe d'enseignants et d'assistants de recherche ont étudié, durant ces cinq dernières années, le développement du matériel de cours sur l'activité économique multinationale, centre d'intérêt de ce programme.

Depuis le début des cours en 1973, plus de 150 compagnies à vocation internationale ont participé avec leurs directeurs aux sessions de Harvard sur les bords du Léman. Parmi elles, citons Ciba-Geigy, Nestlé, Philips, Unilever, Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc, SKF, Volvo, Hoechst, Lufthansa, Mitsubishi, Mitsui, Fiat, Montedison, Banco do Brasil, Conzinc Dio Tinto, Barclays Banks, Dunlop, Rank-Xerox, General Motors, IBM, Bank of America, Exxon.

C'est ainsi la Suisse que Harvard a choisie pour y établir sa faculté européenne permanente, sous la direction administrative de M. Victor Dana. La grande Ecole américaine des affaires compte près de quatre mille anciens étudiants en Europe. Les participants aux séminaires sur le vieux continent sont européens à soixante pour cent et américains à vingt pour cent. (ats)

AVIS

Changement d'adresse :

Prière de joindre votre ancienne bande en nous indiquant votre nouvelle adresse, ainsi qu'un timbre de Fr. 1.— pour nos frais.

Demande : A tous ceux qui ont réglé par erreur le prix de l'abonnement de Fr. 30. — nous demandons de bien vouloir envoyer le complément, celui-ci étant aujourd'hui de Fr. 40. —

Economie : Vous en ferez en soutenant nos annonceurs qui vous font des prix spéciaux.

Important : Communiquez à votre consulat respectif tout changement d'adresse. Nofifiez également tout décès, naissance, mariage, désir de garder sa nationalité pour une Suissesse, départ définitif de votre pays d'accueil, la France.

Lettres majuscules : Prière de nous indiquer vos nom, prénom et adresse en lettres majuscules. Nous nous rendrez service.

Réclamations : Plusieurs abonnés nous ont téléphoné pour se plaindre de ne pas recevoir le M.S. Notre fichier étant parfaitement en règle, nous leur demandons vivement de faire une réclamation auprès de la poste ou de leur concierge.

Abonnement : Dans notre n° de janvier vous avez trouvé notre formulaire de c.c.p. Mettez-vous en ordre le plus rapidement possible avec notre administration, si vous désirez que le service de notre publication ne soit pas interrompu.